

# Les avocats défendent leurs confrères kurdes

**Solidarité** | En novembre, 51 ont été interpellés.

**E**ngagés pour « la défense de la défense ». À l'occasion de la Journée mondiale de l'avocat menacé, les professionnels montpelliérains ont souhaité mettre en lumière les difficultés rencontrées aujourd'hui par leurs confrères en Turquie. Et plus particulièrement sur le sort réservé par Ankara aux défenseurs des militants pro-kurdes, eux-mêmes de cette origine.

En novembre dernier, 51 professionnels ont été arrêtés et une quarantaine est toujours incarcérée. « Leur seul crime, c'est d'avoir des clients politiques et d'avoir fait des démarches normales pour les défendre », explique M<sup>e</sup> Erdal Dogan, invité à Montpellier pour évoquer cette situation. Lui-même inscrit au barreau d'Istanbul, il est membre du collectif de défense des avocats arrêtés et dresse un tableau inquiétant des droits de la défense. « Moi-même, je ne sais pas quand je serai arrêté. La loi antiterroriste permet à la justice d'arrêter toute personne sans raison », déplore-t-il. « On observe une répression qui va crescendo depuis trois ans. Et on en vient à ce que les confrères ne peuvent plus exercer leur mission », note M<sup>e</sup> Sophie Mazas, du syndicat des avocats de France. Les missions d'observation lancées depuis plusieurs pays rencontrent ainsi davantage d'obstacles dans



■ M<sup>e</sup> Erdal Dogan, du barreau d'Istanbul. Ph.D.C.

leur mise en œuvre et plusieurs barreaux européens ont déjà protesté de ces obstructions auprès du gouvernement turc.

Pour le bâtonnier, Michèle Tisseyre, c'est aussi l'opinion publique qui doit faire pression: « Le levier, c'est le même que lorsque des journalistes sont pris en otage », estime-t-elle. « On ne demande pas à avoir le statut d'un député, intouchable, mais simplement de faire notre travail », insiste Erdal Dogan.

**GUY TRUBUIL**

[gtrubuil@midilibre.com](mailto:gtrubuil@midilibre.com)